



## ÉDITO

Chères Quiérysiennes, chers Quiérysiens,

Agir pour la jeunesse est une volonté de l'équipe municipale qui a choisi depuis le début du mandat de rendre lisible cette politique et de développer une offre spécifique pour nos jeunes Quiérysiens avec un objectif de taille : le maintien des 3 classes de notre école. Nous espérons que les constructions récentes et l'arrivée de nouvelles familles puissent maintenir l'effectif de l'école.

Agir pour la jeunesse, c'est investir dans les écoles et aussi dans une offre d'animations de qualité : le centre aéré ainsi que les colonies remportent toujours un vif succès.

La fin d'année dernière a vu naître l'installation du Conseil Municipal des Jeunes. Vous allez découvrir leurs différents projets déjà mis en place et ceux à venir. Nos jeunes élus regorgent d'idées et accomplissent leur mission avec beaucoup de sérieux.

Nous avons aussi pris un poste de service civique. Laurine, jeune Quiérysienne, intervient auprès des enfants à la cantine ou à la garderie. Elle vient en aide aux jeunes du CMJ et vous propose régulièrement différentes activités auxquelles vous êtes conviés.

Agir pour la jeunesse, c'est aussi proposer de nouvelles activités de loisirs. Les « Olympiades des familles » le 12 mai ont permis à tous de jouer gratuitement tout le dimanche après-midi. Le city stade est enfin en construction et pourra permettre à nos jeunes de se défouler, de se rencontrer et de pratiquer des activités sportives oh combien importantes pour la santé dans notre société où les écrans prennent trop souvent une place de plus en plus prépondérante.

Les actions sont nombreuses, vous les découvrirez en feuilletant ce bulletin. Bonne lecture !

Nadine DEJAIGHER, adjointe au maire

## Sommaire

Édito  
P 1

Budget  
P 2 et 3

Comité des Fêtes  
P 4 et 5

Travaux  
P 6

Petits travaux  
P 7

Jeunesse  
P 8 et 9

Environnement  
Commémorations  
P 10

Sécurité  
INSEE  
P 11

Etat civil  
P 12

Courrier des  
associations  
P 12 à 15

Vie de la commune  
P 16

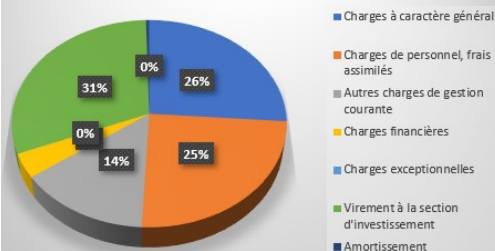
## BUDGET

## PRÉVISIONNEL 2024

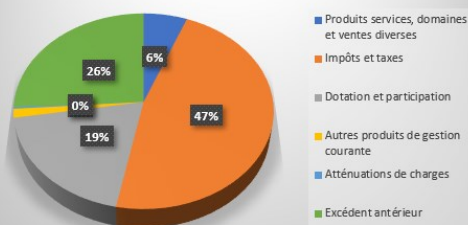


### Dépenses et recettes

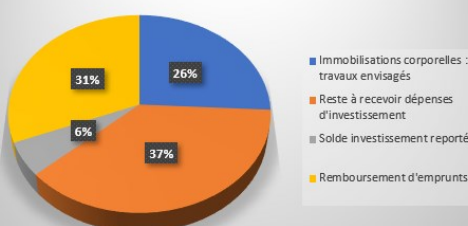
#### Dépenses de fonctionnement



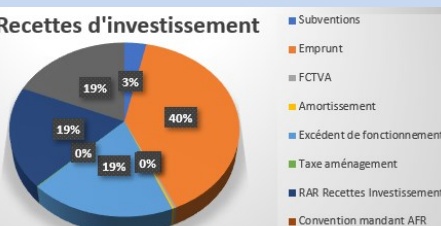
#### Recettes de fonctionnement



#### Dépenses d'investissement



#### Recettes d'investissement



#### Dépenses de fonctionnement

|                                                                                                                   |                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Charges à caractère général ( <i>Eau, électricité, fournitures, petit équipement, locations assurances, colo-</i> | 198 404,12 €        |
| Charges de personnel, frais assimilés                                                                             | 186 800,00 €        |
| Autres charges de gestion courante : <i>indemnités, subventions associations, CCAS...</i>                         | 108 510,00 €        |
| <b>Total des dépenses de gestions courantes</b>                                                                   | <b>493 714,12 €</b> |
| Charges financières : <i>intérêts emprunts</i>                                                                    | 8 612,45 €          |
| Charges exceptionnelles                                                                                           | 200,00 €            |
| <b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>                                                               | <b>522 526,57 €</b> |
| Virement à la section d'investissement                                                                            | 232 973,70 €        |
| Amortissement                                                                                                     | 3 066,00 €          |
| <b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>                                                               | <b>236 039,70 €</b> |
| <b>Total des dépenses de fonctionnement</b>                                                                       | <b>758 566,27 €</b> |

#### Recettes de fonctionnement

|                                                      |                     |
|------------------------------------------------------|---------------------|
| Produits services, domaines et ventes diverses       | 44 960,00 €         |
| Impôts et taxes                                      | 357 825,43 €        |
| Dotation et participation                            | 146 529,76 €        |
| Autres produits de gestion courante                  | 11 000,00 €         |
| <b>Total des recettes de gestion courante</b>        | <b>560 315,19 €</b> |
| Atténuations de charges                              | 2 000,00 €          |
| Excédent antérieur                                   | 196 251,08 €        |
| <b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>  | <b>198 251,08 €</b> |
| <b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b> | <b>758 566,27 €</b> |

#### Dépenses d'investissement

|                                                     |                       |
|-----------------------------------------------------|-----------------------|
| Immobilisations corporelles : travaux envisagés     | 282 900,04 €          |
| Reste à réaliser dépenses d'investissement          | 410 325,19 €          |
| Solde investissement reporté                        | 60 619,91 €           |
| Remboursement d'emprunts                            | 340 844,87 €          |
| <b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b> | <b>1 094 690,01 €</b> |

#### Recettes d'investissement

|                                            |                       |
|--------------------------------------------|-----------------------|
| Subventions                                | 42 111,00 €           |
| Emprunt                                    | 500 000,00 €          |
| FCTVA                                      | 3 989,45 €            |
| Amortissement                              | 3 066,00 €            |
| Excédent de fonctionnement                 | 234 635,04 €          |
| Taxe aménagement                           | 1 500,00 €            |
| Reste à réaliser : recettes Investissement | 236 310,06 €          |
| Virement section de fonctionnement         | 232 973,70 €          |
| <b>Total des recettes d'investissement</b> | <b>1 254 585,25 €</b> |

## BUDGET

### Remarque

Le conseil municipal, lors du vote d'avril 2024, a décidé de maintenir le taux d'imposition applicable à chacune des taxes communales directes locales, soit pour 2024 :

**TAXE D'HABITATION :**  
11.53 %

**TAXE SUR LE FONCIER BATI :**  
41.21 %

**TAXE SUR LE FONCIER NON BATI : 53.41 %**

#### Focus sur les subventions reçues en 2023

|                                          |                    |
|------------------------------------------|--------------------|
| Signalisation arrêt bus                  | 1 312,00 €         |
| Réfection trottoirs et chemins communaux | 14 996,00 €        |
| Parafoudre église                        | 1 698,00 €         |
| Acompte éclairage public                 | 3 863,94 €         |
| <b>Total</b>                             | <b>21 869,94 €</b> |

#### Focus sur les subventions prévues en 2024

|                            |             |
|----------------------------|-------------|
| City stade                 | 56 682,00 € |
| Chauffage école            | 47 950,00 € |
| Toiture J. Brel et annexes | 61 069,00 € |
| Eclairage public           | 27 194,90 € |
| Enfouissement réseaux      | 11 887,00 € |
| Vidéosurveillance          | 55 495,00 € |



## FOCUS

### Sur les dépenses et les recettes

#### Focus sur les dépenses immobilisées réalisées 2023

|                                                                                                                       |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Terrains Rue Vert Gazon                                                                                               | 266 800,00 € |
| Chauffage étage Essarts, chauffage vestiaires stade, contrôle des accès école                                         | 8 641,93 €   |
| Maîtrise d'œuvre, éclairage public<br>Remplacement feux tricolores                                                    | 7 102,20 €   |
| Armoires de rangement vaisselles salle J. Brel, tables pliantes                                                       | 6 972,90 €   |
| Alarmes mairie, plots béton stade, purificateur eau cantine, taille haies, panneaux d'affichage, tentes de camping... | 10 244,86 €  |

#### Reste à réaliser et dépenses immobilisées prévues 2024

|                                                                                   |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Ajout de cavurnes au cimetière                                                    | 10 500,00 €  |
| City Park                                                                         | 86 500,00 €  |
| Toiture salle J. Brel et cantine, chauffage école, chauffage salle des Essarts... | 327 314,49 € |
| Enfouissement réseaux rue d'Esquerchin                                            | 84 840,00 €  |
| Éclairage public 2 <sup>ème</sup> phase LED<br>Vidéosurveillance                  | 152 604,00 € |
| Travaux de sécurité, divers                                                       | 29 466,74 €  |

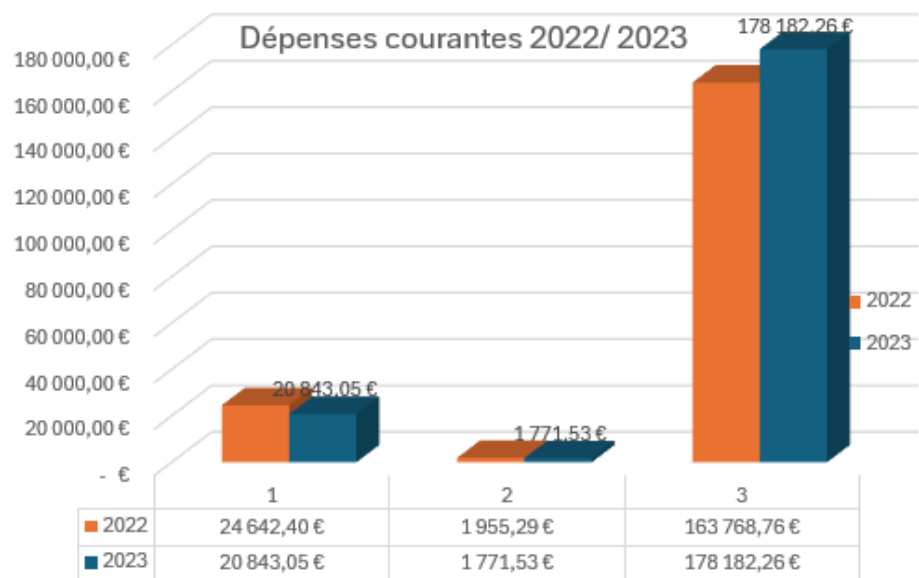
#### Focus sur 3 postes de dépenses 2022/2023

|                        | 2022         | 2023         | différence    |
|------------------------|--------------|--------------|---------------|
| 1 Energie-électricité  | 24 642,40 €  | 20 843,05 €  | 3 799,35 €    |
| 2 Eau & assainissement | 1 955,29 €   | 1 771,53 €   | 183,76 €      |
| 3 Charges de personnel | 163 768,76 € | 178 182,26 € | - 14 413,50 € |

1 : On voit l'effet de la coupure des éclairages la nuit.

2 : Au niveau de la consommation d'eau, la commune a fait de gros efforts également.

3 : L'augmentation du poste de charges de personnel est due à la hausse de l'indice et des cotisations. De plus, nous avons dû augmenter le temps de présence du personnel à la cantine et à la garderie afin de rester en conformité avec la loi (augmentation du nombre d'élèves inscrits).





## COMITÉ DES FÊTES

Les enfants jusqu'à 12 ans Quiérysiens ou scolarisés à l'école de Quiéry ont pu bénéficier d'une réduction de 2,50 € offerte par le Comité des Fêtes.



## Une première !

Pour la première fois un petit cirque est venu prendre place en face de la mairie pour un week-end les 23 et 24 mars. Deux représentations ont eu lieu. Le samedi le cirque affichait complet quant au dimanche, la salle était bien remplie. Les tarifs pour les représentations étaient de 5 € pour les enfants et de 8 € pour les adultes.

Le spectacle a ravi grands et petits offrant des jonglages, des acrobaties, un numéro de dressage de chats, des tours de magie... Sans oublier la présentation des lamas que les plus jeunes ont pu approcher et caresser sans avoir à



craindre les crachats de ces animaux très craintifs.

## CHASSE AUX ŒUFS

### Avec le Conseil Municipal des Jeunes

Le Comité des Fêtes, l'Amicale Laïque, Escapades Quiérysiennes, les Chasseurs du Marais et le Conseil Municipal des Jeunes se sont réunis pour organiser une chasse aux œufs.

Le lundi 1<sup>er</sup> avril à 15 heures, tous les enfants âgés de moins de 15 ans résidant dans la commune ou scolarisés à l'école du village y furent invités... A quelques minutes de «l'ouverture de la chasse», le choix du lieu (salle Jacques Brel ou parking) était encore en réflexion tant la météo était incertaine. C'est finalement l'extérieur qui fut choisi et la chasse aux œufs pût se dérouler dans d'excellentes conditions (entre deux averses).

Les plus jeunes enfants ont trouvé dans la pelouse et sur les jeux de très nombreux œufs qui avaient été disséminés par les cloches... Ils ont pu aussi rencontrer un nouveau lapin qui était venu s'amuser avec eux.

Les plus «vieux» ont pu bénéficier d'une chasse au trésor organisée par les membres du Conseil Muni-

pal des Jeunes. Ils coururent de droite à gauche, de long en large à



la recherche des indices qui avaient été cachés. C'est finalement au pied de l'araignée géante que leur course s'acheva.

A la fin de cette après-midi, chacun a reçu des œufs en chocolat et a pu bénéficier d'un goûter.

Le lapin, quant à lui, est reparti dans son terrier avec quelques carottes, promettant de revenir l'an prochain...



Les jeunes du CMJ avec notre nouvelle mascotte

## COMITÉ DES FÊTES



### Pas de manèges en 2024. Pourquoi ?

Chaque année, le Comité des Fêtes versait la somme de 700 € aux forains afin qu'ils installent les deux manèges et leur stand de jeux dans notre commune. De plus, chaque année, nous achetions des tickets pour les enfants du village pour environ 200 €. Pour information, l'eau et l'électricité des manèges sont à la charge de la commune.

Tardivement, les forains nous ont informés que, devant la faible affluence depuis le covid, le manège des autos-tamponneuses ne viendrait pas cette année. Une ducasse sans manège pour les adolescents étant un non-sens, nous avons décidé que la ducasse ne pouvait avoir lieu dans ces conditions.

## FÊTE du VILLAGE



### Samedi, le concours de pétanque

Ce samedi 11 mai, près de la salle J. Brel, nous avons l'impression d'être sur le vieux port de Marseille. Tout d'abord un ciel bleu limpide, un soleil éclatant et une température enfin estivale nous faisaient penser à un climat méditerranéen... Mais surtout, de nombreuses personnes y utilisaient un vocabulaire très particulier : les mots but, bouchon, biberon, carreau, cercle, cochonnet, gratton, mène, partie, pointeur, point, poussette, tireur, trou... s'entendaient de toute part. Notre traditionnel tournoi de pé-

tanque s'est déroulé dans de superbes conditions. Et si les parties furent acharnées, la bonne humeur régnait sur tous les terrains. Entre chaque partie, les participants pouvaient se désaltérer à la buvette pendant que les enfants s'initiaient à des jeux d'adresse...



### Dimanche, les Olympiades

Le Comité des Fêtes a donc organisé, cette année, les Olympiades des familles. Le dimanche, 5 candidats ont ainsi pu faire découvrir leurs talents à la salle Jacques Brel, les prestations furent remarquables ; l'organisation et l'animation



tion mises en place par les élus du Conseil Municipal des Jeunes furent exemplaires. Après le repas (moules ou potjevleesch – frites) qui a ravi les papilles d'une cinquantaine de convives, les jeux furent « ouverts »... Le but étant de procurer de la joie aux enfants. Tous les jeux : pêche



aux canards, structures gonflables, jeux d'adresse (lapin-carottes, chamboule-tout, échasses) ou de force (tir à la corde)... étaient gratuits... Autant les nombreux enfants



que le porte-monnaie des parents furent ravis de l'aubaine. Même l'orage qui observait cela de là-haut eut la bonne idée d'attendre la fin des Olympiades pour éclater !!!





## TRAVAUX



Début des travaux  
par l'entreprise de terrass-  
ement



Mise en place des plaques de  
bordures pour éviter l'effon-  
drement du terrain pyracorde  
par nos soins.

Une inauguration  
est envisagée,  
nous ne manque-  
rons pas de vous  
tenir informés.

## CITY PARK

### C'est parti !

Le chantier d'aménagement du City stade qui prolongera le terrain de tennis à côté de la salle Jacques Brel a débuté en février 2024.

Le terrassement, la création de plateformes ont été réalisés par la société «CRE tennis». Reste la mise en place du terrain multisports.

Le conseil municipal avait à cœur de mener ce projet.

Plusieurs propositions d'entreprises avaient été soumises à la commission des travaux, puis élargies aux élus du conseil municipal. Elle a eu pour but d'inciter toutes les personnes impliquées dans le projet à prendre de bonnes décisions financières et structurelles.

La commune a sollicité la région, l'agence nationale du sport, RTE pour obtenir des subventions. Les demandes des travaux ont été faites auprès de plusieurs fournisseurs, l'un d'eux a été retenu au prix de 71 788 € hors taxes.

Pour financer ce projet, la municipalité a obtenu 56 682 € de subventions soit 80% du coût global de l'opération hors taxes.



Avant la pose de l'équipement

Le City stade devrait être opérationnel au cours de cet été.

M. le Maire et toute l'équipe municipale sont heureux de mettre à disposition des habitants, en particulier pour les plus jeunes d'entre eux, cet équipement.

Il sera également utilisé par l'école et le centre aéré.

### INSTALLATION D'UN CITY PARK

Commune de Quiéry la Motte



Montant des travaux : 71 788 € HT

#### Entreprise :



CRE Tennis

#### Financement :



Région  
Hauts-de-France

25 371 €



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

14 300 €



Le réseau  
de transport  
d'électricité

17 011 €

Total subventions : 56 682 €

Commune



15 106 €



Pose du grillage

## Petits travaux

### Mise en place d'un banc près de la mairie

Mise en place par nos soins du banc que l'on a nettoyé et remis en état. Celui-ci était au cimetière et il n'avait plus d'utilité : gain de 500 €.



### Travaux Noréade

Des travaux de grande envergure ont eu pour but de mailler l'ensemble des réseaux d'eau d'Izel, Neuvireuil, Oppy, Fresnoy et Quiéry. La remise en état des balises rue d'Izel a été effectuée par l'entreprise en charge des travaux.



Coupe d'arbres pour mise en sécurité sur la route d'Esquerchin, à l'école et au stade. Coût : 510 €



## GARDERIE

### Un petit coup de neuf

#### École : remise en état de la garderie.

- Isolation du plafond de la garderie et du dortoir des petits par laine de verre, pour un gain de chaleur.
- Changement des dalles du plafond.
- Remise en peinture de la garderie.
- Coût des travaux : 1 343 €
- Ces travaux ont été réalisés par notre employé Christophe accompagné de Jacques.



Changement des dalles du plafond

#### Les murs sont repeints en vert et gris



## VENTE DE TABLES

### Au profit du CCAS

Il reste des tables de classe à vendre : 2 grandes, 4 petites et également 10 tables en bois de la salle J. Brel. Vous pouvez déposer votre proposition d'achat, sous enveloppe cachetée adressée au CCAS, pour le 30 juin avec votre nom, votre adresse et offre de prix ainsi que le mobilier souhaité (table avec tiroir, sans tiroir, table double, table en bois).

La vente sera ouverte à tous, selon les règles suivantes :

- Une seule table par famille (sauf si nombre d'offre insuffisant).
- Au plus offrant à partir d'un prix plancher.
- Si nécessaire en cas de surnombre de demandes : tirage au sort par les membres du CCAS, en respectant l'ordre des priorités ci-dessus.



10 €

Le conseil municipal propose donc de fixer le prix plancher à 10 € pour les tables avec tiroir ainsi que pour les tables en bois de la salle J. Brel et à 8 € pour les tables sans tiroir. Il reste également des tables double avec chaises à vendre. Le conseil municipal propose de fixer le prix plancher à 25 € pour ces tables.



25 €



10 €



## JEUNESSE

### Inscriptions école

Les dossiers d'inscription sont à retirer préalablement en mairie ou à télécharger sur le site internet.

Mme MASSELOT, directrice, recevra ensuite les nouvelles familles sur rendez-vous.

Query-La-Motte

NOM : \_\_\_\_\_

Prénoms de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Sexe : ☐ Garçon ☐ Filles

Dernière école fréquentée : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Année scolaire 20... / 20...

**DOSSIER D'INSCRIPTION ÉCOLE PUBLIQUE\***

1. Renseignements sur l'enfant

2. Renseignements sur la famille

3. Renseignements sur l'inscription

4. Informations complémentaires

5. Informations sur le parent d'élève

6. Informations sur le parent d'élève

7. Informations sur le parent d'élève

8. Informations sur le parent d'élève

9. Informations sur le parent d'élève

10. Informations sur le parent d'élève

11. Informations sur le parent d'élève

12. Informations sur le parent d'élève

13. Informations sur le parent d'élève

14. Informations sur le parent d'élève

15. Informations sur le parent d'élève

16. Informations sur le parent d'élève

17. Informations sur le parent d'élève

18. Informations sur le parent d'élève

19. Informations sur le parent d'élève

20. Informations sur le parent d'élève

21. Informations sur le parent d'élève

22. Informations sur le parent d'élève

23. Informations sur le parent d'élève

24. Informations sur le parent d'élève

25. Informations sur le parent d'élève

26. Informations sur le parent d'élève

27. Informations sur le parent d'élève

28. Informations sur le parent d'élève

29. Informations sur le parent d'élève

30. Informations sur le parent d'élève

31. Informations sur le parent d'élève

32. Informations sur le parent d'élève

33. Informations sur le parent d'élève

34. Informations sur le parent d'élève

35. Informations sur le parent d'élève

36. Informations sur le parent d'élève

37. Informations sur le parent d'élève

38. Informations sur le parent d'élève

39. Informations sur le parent d'élève

40. Informations sur le parent d'élève

41. Informations sur le parent d'élève

42. Informations sur le parent d'élève

43. Informations sur le parent d'élève

44. Informations sur le parent d'élève

45. Informations sur le parent d'élève

46. Informations sur le parent d'élève

47. Informations sur le parent d'élève

48. Informations sur le parent d'élève

49. Informations sur le parent d'élève

50. Informations sur le parent d'élève

51. Informations sur le parent d'élève

52. Informations sur le parent d'élève

53. Informations sur le parent d'élève

54. Informations sur le parent d'élève

55. Informations sur le parent d'élève

56. Informations sur le parent d'élève

57. Informations sur le parent d'élève

58. Informations sur le parent d'élève

59. Informations sur le parent d'élève

60. Informations sur le parent d'élève

61. Informations sur le parent d'élève

62. Informations sur le parent d'élève

63. Informations sur le parent d'élève

64. Informations sur le parent d'élève

65. Informations sur le parent d'élève

66. Informations sur le parent d'élève

67. Informations sur le parent d'élève

68. Informations sur le parent d'élève

69. Informations sur le parent d'élève

70. Informations sur le parent d'élève

71. Informations sur le parent d'élève

72. Informations sur le parent d'élève

73. Informations sur le parent d'élève

74. Informations sur le parent d'élève

75. Informations sur le parent d'élève

76. Informations sur le parent d'élève

77. Informations sur le parent d'élève

78. Informations sur le parent d'élève

79. Informations sur le parent d'élève

80. Informations sur le parent d'élève

81. Informations sur le parent d'élève

82. Informations sur le parent d'élève

83. Informations sur le parent d'élève

84. Informations sur le parent d'élève

85. Informations sur le parent d'élève

86. Informations sur le parent d'élève

87. Informations sur le parent d'élève

88. Informations sur le parent d'élève

89. Informations sur le parent d'élève

90. Informations sur le parent d'élève

91. Informations sur le parent d'élève

92. Informations sur le parent d'élève

93. Informations sur le parent d'élève

94. Informations sur le parent d'élève

95. Informations sur le parent d'élève

96. Informations sur le parent d'élève

97. Informations sur le parent d'élève

98. Informations sur le parent d'élève

99. Informations sur le parent d'élève

100. Informations sur le parent d'élève

## ÉCOLE

### Des effectifs stables et des projets

Notre école conservera ses 3 classes à la rentrée de septembre. Le départ des 13 élèves de CM2 devrait être comblé, en partie, par les arrivées des enfants des constructions récentes et l'arrivée de nouvelles familles.

Le projet pour cette année scolaire était tout naturellement basé sur les Jeux Olympiques. Les enfants ont eu la chance de pouvoir recevoir Marie



DELATTRE, médaillée de bronze aux jeux olympiques de Pékin en 2008 en kayak. Ils avaient préparé une très belle exposition et avaient des questions plein la tête. Avant de partir, ils se sont précipités pour décrocher un autographe. Marie s'est prêtée à l'exercice avec beaucoup de plaisir. Merci à elle d'être venue dans notre école.

## CENTRES AÉRÉS

### Paris 2024 oblige !

Les centres de février et d'avril se sont déroulés autour du thème des Jeux Olympiques.

L'effectif de 27 et 29 enfants reste plutôt stable.

En février, outre les incontournables jeux de groupes, les activités manuelles et le traditionnel petit déjeu-



ner avec les parents, les jeunes ont profité d'un après-midi à Trampo Jump d'Hénin. Ils ont aussi organisé un goûter exceptionnel avec les aînés, au cours duquel ils ont fait quelques démonstrations de danses et d'acrobaties. Les gâteaux confectionnés par les enfants et le spectacle, ont enchanté la quinzaine d'anciens heureux de ce moment intergénérationnel. Merci à l'équipe d'animation d'avoir eu cette idée.

En avril, sorties à Aquaterra et Team square ont ponctué les journées essentiellement sportives bien remplies.

Le prochain centre se fera sur 4 semaines, du 8 juillet au 2 août. L'équipe d'animation attend avec impatience vos enfants pour fêter l'année olympique comme il se doit.



## JEUNESSE



**Le 25 mai pour la fête de la nature, j'ai organisé une course d'orientation dans le marais de Quiéry. Nous avons eu 24 participants. Plusieurs niveaux de difficulté étaient proposés (pour les plus jeunes et les plus expérimentés). C'est sous un beau soleil et avec beaucoup de bonne humeur que s'est déroulée cette matinée. Les participants ont pu découvrir la faune et la flore qui Abonde dans le marais. Au retour, chacun a eu droit à une collation. Merci aux participants !**



## SERVICE CIVIQUE

### Bienvenue à Laurine

**J**e suis en service civique depuis plusieurs semaines à la mairie de Quiéry et récemment j'ai organisé plusieurs ateliers sur le sujet du recyclage.

J'ai proposé à la commune par le biais de flyers que j'ai créés, distribués et affichés sur PanneauPocket, 3 ateliers qui se sont déroulés à la mairie.

Je me suis exercée avec quelques élus qui m'ont aidé à modifier certains détails pour améliorer le diaporama. Chaque atelier nous a permis d'échanger en petits groupes. Nous avons partagé des informations sur le recyclage et rappeler certaines règles de vie commune comme le fait de rentrer ses poubelles le jour de la collecte pour ne pas encombrer les trottoirs ...

J'ai créé un petit atelier pour sensibiliser les enfants de l'école à la garderie et à la cantine sur le recyclage des déchets par le biais d'un jeu avec des cartons de couleur représentant les différentes poubelles.

Je vais participer prochainement avec Nadine à une réunion sur le

compostage et ainsi récupérer un composteur que l'on mettra à proximité de la cantine scolaire pour que les déchets produits par celle-ci soient recyclés en compost. J'ai organisé une course d'orientation pour la fête de la nature qui a eu lieu le 25 mai de 10h à 12h dans le marais de Quiéry.

D'autres idées sont en projet et je ne manquerai pas de vous en informer.

*Laurine, service civique*



## CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

### C'est parti !

**N**otre Conseil Municipal des Jeunes s'est déjà réuni plusieurs fois pour décider des projets à mettre en place et deux commissions ont vu le jour.

La première se penchera sur l'environnement. Les jeunes souhaitent sensibiliser les habitants au temps de décomposition de certains déchets. Ils ont activement participé au ramassage des Hauts-de-France propres. Un projet est aussi en attente de validation du conseil municipal.

La seconde est plus festive. Elle a déjà mis en place deux projets : la course aux œufs et les «incroyables

talents» lors des Olympiades des familles. Vous avez pu découvrir ceci dans les deux articles consacrés au sujet.

Nos deux commissions regorgent d'idées que vous pourrez découvrir régulièrement dans notre journal. Félicitations à nos jeunes !



## ENVIRONNEMENT

Hauts-de-France  
**PROPRES**  
#hdfpropres



Félicitations à nos jeunes :  
Lilian, Lincoln, Maëlyne,  
Maxence D., Maxence L.,  
Tanao

## HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

### Avec les jeunes

Le samedi 16 mars, pour la troisième année consécutive, vous avez répondu présents pour participer à la journée «Hauts-de-France propres». L'association «les chasseurs du marais» a nettoyé le marais. Nous avons eu le plaisir d'avoir une partie du Conseil Municipal des Jeunes qui avait réussi à amener quelques copains. C'est dans la bonne humeur que nos jeunes se sont afférés sans compter l'aide d'un Quiérysien qui leur a prêté une pince pour ramasser. Nous avons été agréablement surpris, lors du bilan, de constater que



notre récolte était moins abondante que les autres années ce qui nous réjouit beaucoup. Faisons le rêve que dans les années futures nous n'ayons plus à organiser cette opération ! Merci à tous les participants



qui ont pu prendre une collation bien méritée avant de partir.



## COMMÉMORATIONS

### 18 MARS

Frédéric HUMEZ a déposé la gerbe accompagné de M FEVRIER porte-drapeau, M. DESGARDINS et de M. DAZIN, anciens combattants.



La gerbe a été déposée par le Conseil Municipal des Jeunes. C'est avec beaucoup de sérieux et de dignité que nos jeunes élus se sont acquittés de leur tâche.

Lors de cette manifestation, les jeunes qui avaient participé à l'opération «Hauts-de-France propres» ont également été récompensés. Ils ont reçu un diplôme et une entrée de piscine. Nous les avons félicités pour leur participation active et leur bonne humeur le jour du ramassage.



### 8 MAI

#### Avec la participation du CMJ

Avant le verre de l'amitié, une médaille du travail a été remise à :

- Patrice PICQUE
- Jessy DUCHATEAU
- Xavier JOUFFRAY

Nous leur renouvelons toutes nos félicitations.



## SÉCURITÉ

### Bien s'équiper pour bien se protéger

Il est conseillé de :

- Porter un casque et des gants pour faire face aux chutes.
- Mettre des genouillères, coudières et protège-poignets.
- Porter un gilet rétro-réfléchissant ou des vêtements et accessoires de haute visibilité.

Pour rappel, le casque à vélo non électrique est obligatoire jusqu'à 12 ans.



## INSEE

Une population qui reste stable après une baisse dans les années 2000. Les constructions nouvelles devraient permettre une remontée de la population.



## TROTTINETTES

### La réglementation

Après le vélo électrique, c'est au tour des trottinettes électriques, gyropodes, monocycles et autres hoverboards, de susciter l'intérêt des citoyens soucieux d'optimiser leurs transports quotidiens. Pratiques et ludiques, ces nouveaux véhicules électriques individuels ou EDPM (engins de déplacement personnel motorisés) séduisent toujours davantage d'utilisateurs.

**Depuis le 1er septembre 2023, l'âge légal pour conduire ces engins urbains est désormais porté à 14 ans.**

En agglomération, les EDPM sont interdits de circulation sur le trottoir. Ils ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables ou sur la route (routes dont la vitesse maximale est inférieure ou égale à 50 km/h).

Hors agglomération, leur circulation est interdite sur la chaussée, elle est strictement limitée aux voies vertes et aux pistes cyclables. La circulation peut être autorisée localement (suivant accord préfectoral ou municipal) et sous certaines condi-



tions : le port du casque attaché et le gilet de haute visibilité sont obligatoires. En plus la circulation de jour comme de nuit doit s'effectuer avec les feux de position de son engin allumés.

Les EDPM ne doivent pas dépasser 25 km/h.

Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.

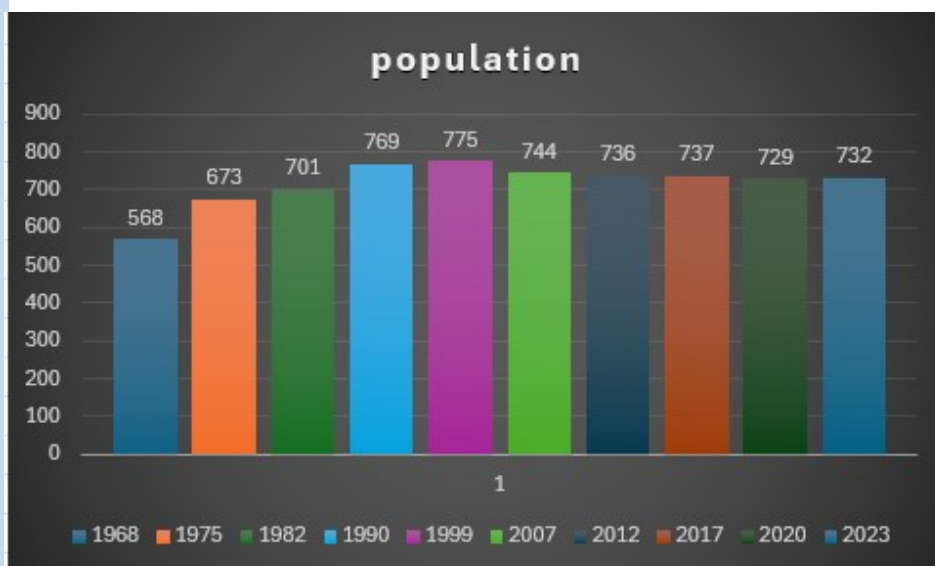
Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou d'utiliser le téléphone tenu à la main.

Les EDPM doivent être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants, de freins et d'un avertisseur sonore.

Le transport de passager est interdit.

## LES DONNÉES

### Les derniers résultats de notre village



## ÉTAT CIVIL



### Mise à jour de nos fichiers

Vous venez d'emménager ?  
Nous vous invitons à venir compléter un formulaire en mairie, afin que notre fichier population soit à jour. Une plaquette de bienvenue vous sera remise.

Merci de votre collaboration.

## COURRIER DES ASSOCIATIONS



### Nos jeunes en compétition



## NOCES D'OR

A Willerval, le 23 mars 1974, était célébré le mariage de Jean-Marie HOURIEZ et Lucie BOURDREZ. 50 ans plus tard, jour pour jour, Lucie et Jean-Marie, entourés de leurs familles et amis, se sont retrouvés en mairie de Quiéry-la-Motte, pour renouveler leurs vœux de mariage.

Beaucoup de joies et d'émotions. Souhaitons encore beaucoup de bonheur à ce merveilleux couple.



## DÉCÈS



### Sincères condoléances aux familles

- **Didier CAMIER** décédé le 10 janvier 2024 à l'âge de 73 ans
- **Lauriane DAERDEN** née LAMBERT décédée le 11 janvier 2024 à l'âge de 72 ans

## CTTQLM



### Maintien des équipes en FFTT

La saison 2023 / 2024 du CTTQLM vient de s'achever... Toutes les équipes se sont maintenues en FFTT. En UFOLEP, notre équipe première évoluera en excellence la saison prochaine.

Pour rappel, en FFTT notre équipe première évolue en division régionale et s'y est brillamment comportée, finissant 4<sup>ème</sup> de la phase retour.

Certains jeunes ont démarré la compétition. Les premiers matchs furent difficiles, entre peur de mal faire, difficultés à conclure les sets ou les matchs, ils étaient stressés. Mais, encadrés par les « anciens », ils se sont bien battus et ont réussi à décrocher quelques victoires individuelles et même par équipes. Ils achèvent la saison par un prometteur match nul (5 à 5) à Leforest pour terminer 5<sup>ème</sup> de leur championnat.

Le CTTQLM rouvrira ses portes début septembre et nous serons ravis d'accueillir de nouveaux pongistes pour la prochaine saison. Prochainement nous reviendrons vers vous pour donner des informations sur l'organisation de notre traditionnel repas qui se tiendra, en principe, en septembre.

Cette saison 2023 / 2024, était une saison importante pour notre club. En effet, cette année, le CTTQLM fêtait ses 40 années d'existence. Des premières balles échangées dans un hangar à aujourd'hui, le club a vécu une merveilleuse histoire sportive avec de très nombreux titres remportés en UFOLEP et en championnat FFTT aussi bien chez les équipes féminines que chez les équipes masculines... Comme quoi, au CTTQLM, l'égalité femme-homme fut toujours de mise.



## COURRIER DES ASSOCIATIONS

### Atelier danse

Dimanche 18 février l'association vous a proposé un atelier danses actuelles. 22 participants ont pu découvrir et s'initier aux différentes chorégraphies proposées par un professeur expérimenté et bienveillant. Pas toujours facile d'apprendre et de mémoriser des nouveaux pas. Pourtant après 2h de répétition dans la bonne humeur, chacun était satisfait de sa prestation et du moment de convivialité.

**Prochain atelier :**  
**2<sup>ème</sup> semestre 2024**

### Dates des prochains ateliers en 2024

- **lundi 10 juin**  
**Attention : pas de Repair Café en juillet et en août**
- Reprise à la rentrée :**
- **Lundi 9 septembre**
- **Lundi 14 octobre**
- **Lundi 4 novembre**  
(car le 2<sup>ème</sup> lundi du mois est férié)
- **Lundi 9 décembre**



## QUIÉRY EN BALADE

### Des manifestations réussies



#### Atelier danse

#### Salon 100% femme ... mais pas seulement.

Le samedi 16 mars a eu lieu la 8<sup>ème</sup> édition de notre salon 100% femme ... mais pas seulement. 37 exposants étaient au rendez-vous : bijoux, parfums, vêtements mais aussi chocolats, pâtisseries, objets de décoration éco-responsable sans oublier les stands dédiés au bien-être so-

phrologie, hypnothérapie, modelage crânien, esthétique...



**Merci aux nombreuses personnes qui nous ont rendu visite afin que le salon perdure en 2025.**

## REPAIR CAFÉ QUIÉRY



### Les prochaines animations

**R**epair café Quiéry continue de fonctionner dans la bonne humeur chaque 2<sup>ème</sup> lundi du mois. N'hésitez pas à apporter vos petits électroménagers défectueux, nos réparateurs bénévoles ont un taux de réussite d'environ 70%.

De plus, ce lundi 13 mai, un nouveau dépanneur nous a rejoint. Nous sommes désormais 9 pour vous accueillir en toute convivialité.

#### Dernière minute :

Repair Café Quiéry vous invite à la fête de la musique le samedi 22 juin à partir de 18h30 à la salle J. Brel :

- **18h30 19h30 : thé dansant**
  - **19h30 20h30 : karaoké**
  - **A partir de 20h30 soirée dansante**, musique pour tous.
- Buvette et petite restauration sur place.

## LA FERME DE LA MOTTE

### Portes ouvertes le 21 septembre

**L**e samedi 21 septembre 2024 «La Ferme de la Motte» fêtera son 30<sup>ème</sup> anniversaire.

Elle organisera une journée portes ouvertes de 13h à 18h suivie d'une soirée dansante.

#### Au programme :

- Visite et exposition de la Ferme dans le cadre de la journée du patrimoine.
- Nombreuses animations pour adultes et enfants.
- Buvette et petite restauration (frites, sandwiches, glaces à l'italienne, crêpes, ....)
- Soirée dansante avec DJ.

## COURRIER DES ASSOCIATIONS

⇒ Rejoignez-nous sur Facebook :  
Non éoliennes Escrebieux

⇒ Contactez-nous par mail :  
[escrebieux.association@gmail.com](mailto:escrebieux.association@gmail.com)

⇒ site : <https://escrebieux-environnement.fr>

### Vos contacts

Pierre ROSE, 5 ter rue des Aubépines Quiéry-la-Motte  
☎ 03 21 50 14 10

Christian DEJAIGHER, 24 rue des Aubépines Quiéry-la-Motte  
☎ 06 87 43 54 84

Jacques MARTINET, 11 rue d'Esquerchin Izel-lès-Équerchin  
☎ 06 11 97 24 38

**Faute d'inscriptions suffisantes, le loto du 2 juin est reporté à une date ultérieure.**



### Pour information :

notre prochain concert se fera en l'église de Quiéry-la-Motte afin de fêter avec vous la fête de la musique, ça sera le jeudi 20 juin à 20h15 et nous invitons comme l'an dernier le Chœur du Douaisis.

## ESCREBIEUX

### Le combat continue

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, le préfet du Pas-de-Calais n'a pas envoyé d'écrit au Tribunal Administratif pour défendre son point de vue (que nous partageons)...



dans la  
**Vallée de l'Escrebieux**

Nous avons toutefois un peu d'espoir car, dans un cas de figure similaire, le Conseil d'État vient de rendre un délibéré qui conclut au rejet du pourvoi d'un industriel éolien à Sées dans l'Orne. L'association de sauvegarde de l'environnement en pays de Courtoimer s'en réjouit... Ayons espoir qu'il en soit de même pour le nôtre.

En attendant, nous continuons notre combat – qui est loin d'être gagné – et notre recherche de fonds pour financer nos recours en justice. Un grand merci à celles et ceux qui nous ont reçus et fait des dons. Un grand merci aussi aux parieurs du tiercé aux canards...

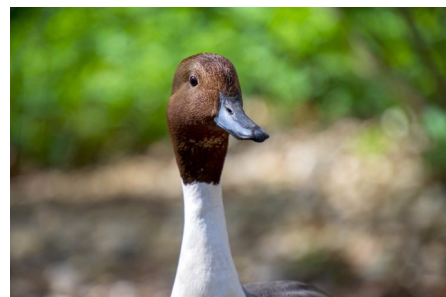
Lors des Olympiades des Quiérysiens, notre association a participé le samedi avec son traditionnel jeu

de tir à l'arc « Abats ton éolienne » le samedi mais aussi le dimanche avec l'organisation d'un tiercé aux canards... La course fut spectaculaire, même si la chaleur incitait plus à la sieste pour les canards... Mais une fois partis, ils ont dandiné vers la ligne d'arrivée pour le plus grand amusement des spectateurs.



Bravo à Mireille, Titine et Court-cri qui remportèrent la course...

Ces deux journées furent aussi l'occasion de rencontrer et de discuter avec bon nombre de Quiérysiens.



## VIVA LA VIDA

### Quelques nouvelles

Comme chaque année nous avons repris en septembre et nous sommes 52 choristes répartis en quatre pupitres. En novembre 2023, nous avons animé la messe de Ste Cécile en l'église de Quiéry-la-Motte et en décembre nous avons chanté pour une bonne cause : le Téléthon. Merci à vous de nous être fidèles lors de nos divers concerts. C'est toujours avec beaucoup de joie que nous partageons notre passion du chant sous la direction de Michel MORELLO, notre chef de

chœur depuis septembre 2017. Nous animons également des messes de mariage dans les communes environnantes, n'hésitez pas à nous solliciter, nous pouvons vous vous accompagner lors de votre cérémonie.

**Contact 06 62 28 66 31.**

Musicalement !!!





## COURRIER DES ASSOCIATIONS

1 200 arbustes soit  
600 m de haies  
plantés en 4 ans !

### INFO:

Le passage de grade de nos Karaté Kids aura lieu dans quelques semaines, les enfants attendent ce moment avec impatience afin de mettre à profit ce qu'il ont appris: les inscriptions sont ouvertes !

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé par le Karaté afin de répondre à vos questions, vous êtes tous les bienvenus !

### N'hésitez pas à nous contacter :

Nasser, professeur diplômé

☎ 07.82.90.10.00

E-mail

team.k1family@gmail.com

Facebook : k-1 Family Karaté

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

### Plantations de haies

Quelques chasseurs de la société de chasse ont procédé le samedi 24 février, par un temps froid et humide, à la plantation d'une haie de 300 arbustes le long d'un chemin bordant un champ de M. Callens. Au total, sur 4 ans, ce sont 1200 arbustes soit 600 m de haies qui auront été plantés dans la plaine de Quiéry-la-Motte par la société de chasse et financés par différents organismes au titre du maintien de la biodiversité.



## KARATÉ



C'est bon pour la santé !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre club de Karaté Quiéry-sien gagne de plus en plus d'adhérents avec de nouveaux élèves à notre grande surprise tous les mois, et cela dans une ambiance familiale. N'hésitez pas à nous contacter 2 séances-découvertes vous sont offertes aux enfants comme aux adultes. De 4 à 77 ans, filles, garçons, femmes, hommes... venez découvrir plus qu'un sport avec notre art martial dans la bonne humeur.

L'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) recommande de faire du sport car c'est bon pour la santé !!! C'est un des piliers d'une bonne hygiène de vie.

### LES BIENFAITS DU KARATÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

Le karaté est bien plus qu'un simple art martial. Il offre aux enfants une multitude d'avantages pour leur développement physique, mental et émotionnel. La pratique du karaté peut transformer la vie des enfants en renforçant leur confiance en eux, en développant leur discipline et bien plus encore.

Mais aussi :

- Amélioration de la confiance en soi.

- Développement de la discipline.
- Amélioration de la coordination et de la motricité.
- Gestion du stress et de la colère.
- Socialisation et respect des autres.
- Amélioration de la condition physique.
- Acquisition de compétences en autodéfense.
- Croissance mentale et émotionnelle.
- Préparation à l'avenir.

### DÉVELOPPEMENT DE L'ESTIME DE SOI

La réussite dans le karaté renforce l'estime de soi chez les enfants. Ils sont fiers de leurs réalisations et cela les encourage à se fixer des objectifs ambitieux dans d'autres domaines de leur vie, comme les études et les activités parascolaires.

En conclusion, le karaté offre des avantages exceptionnels pour le développement des enfants. Si vous cherchez une activité enrichissante pour vos enfants, le karaté est une excellente option. Contactez notre dojo de karaté pour en savoir plus sur nos cours adaptés aux enfants et sur la façon dont ils peuvent commencer leur voyage vers une vie plus saine et plus épanouissante.

Calendrier des Fêtes 1<sup>er</sup> semestre 2024

|                  |                         |                          |                             |
|------------------|-------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| Jeudi 20 juin    | Chorale Viva la vida    | Fête de la musique       | Église et Salle des Essarts |
| Samedi 22 juin   | Amicale Laïque et école | Fête de l'école          | Salle J. Brel               |
| Samedi 22 juin   | Repair Café             | Fête de la musique       | Salle J. Brel               |
| Samedi 22 juin   | ASQLM                   | Tournoi de foot jeunes   | Stade                       |
| Dimanche 23 juin | ASQLM                   | Tournoi de foot séniors  | Stade                       |
| Samedi 29 juin   | ASQLM                   | Tournoi de foot vétérans | Stade                       |
| Samedi 29 juin   | Quiéry Fitness          | Zumba partie             | Salle J. Brel               |

## Les animations du Comité des Fêtes en avant-première

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Très prochainement                 | Pour la 4 <sup>ème</sup> année consécutive le Comité des Fêtes organise le concours de maisons fleuries. Comme l'année dernière vous pourrez concourir dans 2 catégories :<br>- catégorie 1 : façade<br>- catégorie 2 : façade et jardin avec possibilité pour le jury d'entrer aux abords de la propriété. Vous serez informés du jour de passage du jury qui aura lieu début juillet 2024. Le règlement complet est disponible en mairie et sur le site de la commune. Le bulletin d'inscription arrive prochainement dans votre boîte aux lettres. |
| Samedi 13 juillet                  | Après la remise d'une gerbe au monument aux morts, une retraite aux flambeaux sera organisée puis un repas suivi du traditionnel feu d'artifice.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Dimanche 1 <sup>er</sup> septembre | Marché aux puces : il se déroulera rue de l'Église et rue des Aubépines. Une buvette et un stand de restauration se situeront à la salle des Essarts.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Samedi 21 septembre                | Journées du patrimoine à «La ferme» lors des portes ouvertes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |



## COLLECTE AU PROFIT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE OU FRAGILISÉES

Aidez-nous à les aider ! Le Comité des Fêtes de Quiéry-la-Motte s'associe à la MGEN et à la Vie Active pour aider les femmes victimes de maltraitance.

Déposez, à la mairie, dans la boîte solidaire, des produits de soin et de beauté non entamés (crème hydratante, maquillage, parfum, kit manucure, shampoing, après-shampoing...) et (ou) des sous-vêtements neufs ou en bon état.

Chaque don même modeste leur permettra de leur redonner l'estime d'elles-mêmes.

Vous contribuerez à leur offrir une parenthèse douce, enveloppante et propice à la reconstruction.

**MERCI POUR ELLES !**

## Et n'oubliez pas le ... concours photo

Concours photo...  
Mon village en fête !

**Pour la parution du calendrier 2025 de la commune de Quiéry-la-Motte, le Comité des Fêtes organise un concours photo.**

- Le thème du concours est : «Mon village en fête»... Les photos doivent obligatoirement avoir été prises sur le territoire de Quiéry-la-Motte lors de différentes manifestations communales, associatives et patriotiques.
- Les photos devront être en format paysage, en couleur ou noir et blanc.
- Vous pouvez, dès à présent déposer les photos que vous avez tirées lors de la cérémonie des vœux, la galette des aînés, des événements sportifs quiérysens, le cirque, salon, la chasse aux œufs, les Olympiades Quiéry-siennes, les commémorations du 19 mars et du 8 mai, etc.)
- Pensez à photographier les événements prochains (commémorations du 14 juillet et du 11 novembre, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, téléthon...)



Bonne chance à tous !

Dépôt légal : à parution

N° ISSN : 2742-8362

Directeur de la publication : Frédéric HUMEZ

Rédactrice en chef : Nadine DEJAIGHER

Comité de Rédaction : Bernard GODAR, Jacques GOLAWSKI, Alain LYSONICK, Geneviève ZAJAC